

**COMMUNAUTE DE COMMUNES  
MARCHE ET COMBRAILLE EN AQUITAINE**

**Délibération n° 2021-001 en date du 13 JANVIER 2021  
Portant sur les Editions touristique 2021 : Demande de subvention**

L'an Deux Mille Vingt et un, le treize janvier à 19 heures, le Conseil de la Communauté de Communes Marche et Combraille en Aquitaine, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire en audio/visio conférence, sous la Présidence de Monsieur le Président, Pierre DESARMENIEN.

Du fait des mesures sanitaires prises par le gouvernement, la réunion du conseil communautaire se déroule exceptionnellement à HUIS CLOS.

Date de convocation du Conseil 07/01/2021.

Nombre de conseillers en exercice : 62

Présents : 39	Votants : 41	POUR : 41
Pouvoirs : 2	Abstention : 0	CONTRE : 0
Absents excusés : 21	Exprimés : 41	

**Présents** : MM., DESARMENIEN, MORANCAIS, VENTENAT, PAYARD C, SIMON, RAMOS, SIMONET V, BIGOURET, VERDIER, GRANGE, LE CORRE, JAMME, BERTHON, SCARAMUCCIA, JOULOT, ECHEVARNE, PERRIER S, BOUCHET, GALINDO, PIERRON, RICHIN, MICHON, CONCHON, VIRGOULAY, BOUDINEAU, COTENTIN, MONTEIL, GRAVIÈRE, PAYARD J, SOULEBOT, DESGRAN GES, VIALTAIX, MEANARD, CORDIER, PINLON, TRIMOULINARD, LARGE, GLOMOT, GRASS.

**Pouvoirs** : MM., ROULLAND à VENTENAT, LUQUET L à VERDIER.

**Excusés** : MM., DESCLOUX, FERRIER, SIMONET B, NOVAIS, PERRIER F, GIRAUD LAJOIE, FAUCONNET, SCHMIDT, MOREAU, PLAS, LUQUET A, D'HULSTER, BERGER, FONTVIELLE, WELZER, CHEFDEVILLE, BRUNET, CHAUSSAT, GUYONNET, DUBSAY, FAUCHER.

**Secrétaire de séance** : Monsieur SCARAMUCCIA Christian.

**Rapporteur** : Marie-Françoise VENTENAT, Vice-Présidente.

Afin d'assurer la promotion de l'offre touristique du territoire Est creusois les deux EPCI Creuse Confluence et Marche et Combraille en Aquitaine ont décidé d'éditer un **guide touristique à destination des touristes séjournant sur le territoire.**

L'objectif est de ne pas multiplier les supports papiers, d'optimiser les coûts et de proposer des outils adaptés aux demandes des clients.

Pour rappel, le plan de financement prévisionnel ci-dessous fera d'une inscription budgétaire au budget primitif **2021** :

	DEPENSES	RECETTES	
Conception et impression du guide touristique	5 500 € TTC	EPCI Marche et Combraille	407 € TTC
		EPCI Creuse Confluence	693 € TTC
		FEADER (Leader)	4 400 € TTC
<b>TOTAL</b>	<b>5 500 € TTC</b>	<b>TOTAL</b>	<b>5 500 € TTC</b>

Accusé de réception en préfecture  
023-200067593-20210113-2021-001-DE  
Date de télétransmission : 21/01/2021  
Date de réception préfecture : 21/01/2021

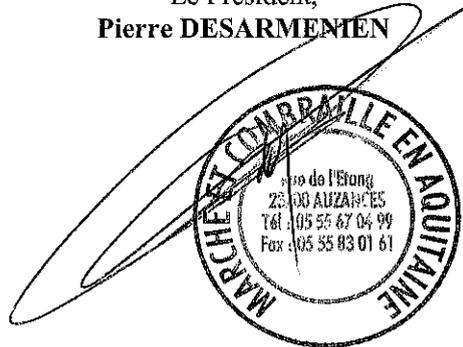
**COMMUNAUTE DE COMMUNES  
MARCHE ET COMBRAILLE EN AQUITAINE**

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide :

- D'approuver le projet tel que présenté ci-dessus,
- D'approuver le plan de financement prévisionnel,
- D'inscrire ces dépenses et recettes au budget primitif 2021,
- D'autoriser le Président et la Vice-Présidente au Tourisme à déposer tout dossier de subvention portant sur ce projet et notamment les aides européennes dans le cadre du LEADER,
- D'autoriser le Président et la Vice-Présidente au Tourisme à signer tout document se rapportant à ce dossier.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,  
Au registre sont les signatures,  
Affiché et transmis en Sous-Préfecture le 21 janvier 2021  
Pour copie conforme, le 21 janvier 2021

Le Président,  
**Pierre DESARMENTIEN**



Accusé de réception en préfecture  
023-200067593-20210113-2021-001-DE  
Date de télétransmission : 21/01/2021  
Date de réception préfecture : 21/01/2021